

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

REUNION PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

Présidence de M. Claude KLENKENBERG. Président.

Mme ABAD-PERICK et M. Jean-Claude JADOT siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Greffière assiste à la réunion.

La réunion est ouverte à 15 h 20.

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 26 mars 2013 ouverte. Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, je tiens à préciser que Monsieur le Gouverneur qui arrivera plus tard.

M. RASSAA, vous avez des Conseillers à excuser ?

M. RASSAA. - Tout le monde est là.

M. LE PRESIDENT. - M. HODY.

M. HODY. - Mme MAQUINAY

M. LE PRESIDENT.- Monsieur GEORGES ?

M. GEORGES.- Nous sommes tous là.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur CULOT ?

M. CULOT.- M. MEURENS, Mme FRESON et M. CULOT arrivera plus tard.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur DRION ?

M. DRION.- Un peu d'arrivées tardives et Mme WATHELET est excusée.

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie.

I.- Ordre du jour**II.- Ordre du jour complémentaire****III.- Lecture du procès-verbal de la réunion précédente**

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 25 mars 2013.

Je donne la parole à Mme la Première Secrétaire pour la lecture du résumé de la réunion du 25 mars 2013.

(Mme ABAD-PERCIK, Première Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 25 mars 2013).

M. LE PRESIDENT.- Merci Mme la Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de séance.

IV.- Communication de M. le Président

Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour.

Une brochure de présentation du CECOTEPE ainsi qu'une fiche de présentation de création du spin-off et je vous informe également que j'ai donné l'autorisation à un photographe de faire quelques photos pendant la séance.

V.- Discussions sur les rapports d'activités

M. LE PRESIDENT. - Points 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27 de l'ordre du jour. Hier, nous avons tout d'abord ouvert la discussion relative au rapport d'activités de la quatrième Commission et aux rapports d'activités de la cinquième Commission (documents 12-13/RA/05, 12-13/RA/01, 12-13/RA/03, 12-13/RA/11, 12-13/RA/15, 12-13/RA/17, 12/13/RA/18).

Nous allons, dès à présent, poursuivre la discussion sur ces rapports d'activités avant de poursuivre la discussion sur les autres qui ont été ouverts hier en ensuite nous ouvrirons la discussion sur les derniers rapports d'activités.

Document 12-13/RA/05 : Rapport d'activité 2012 concernant « La Famille, l'Enfance, les Affaires sociales et les Prêts d'Etudes ».

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

M. LE PRESIDENT.- Point 21 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « La Famille, l'Enfance, les Affaires Sociales et les Prêts d'Etudes ».

Ce dossier a été ouvert hier. Nous poursuivons la discussion générale. Y a-t-il des demandes d'interventions ? Personne.

Il n'y a aucune demande d'intervention donc, le Conseil a pris connaissance du rapport d'activités concernant « La Famille, l'Enfance, les Affaires sociales et les Prêts d'Etudes ».

Document 12-13/RA/01 : Rapport d'activités 2012 concernant « L'Agriculture »

M. LE PRESIDENT.- Point 22 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « L'Agriculture ».

Ce dossier a été ouvert hier. Nous poursuivons la discussion générale. J'ai déjà pris note des intervenants pour ce jour, à savoir M. José SPITS et M. Jean-Claude JADOT.

Y a-t-il des demandes d'interventions ? Personne. Je donne donc la parole à M. SPITS. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. SPITS, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs, en vos titres et qualités, Monsieur le Député provincial.

Les jeunes agriculteurs, producteurs laitiers, ont encore poussé, ces derniers jours, un cri d'alarme et malheureusement, nous avons vu s'installer à différents endroits de notre province, des « pendus ».

Cette situation nous attriste et ne peut nous laisser indifférents.

Le groupe CDH-CSP s'est toujours voulu proactif dans la promotion des produits du terroir, la valorisation des circuits courts, notamment aussi pour la plantation des vergers didactiques.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

Le travail de la majorité est positif à cet égard, mais il nous semble que, dans les circonstances actuelles particulièrement graves, il serait nécessaire de passer à la vitesse supérieure en rencontrant le monde agricole et en déposant de nouvelles initiatives sur la table provinciale, et/ou de la Région, en collaboration notamment avec l'Association des Provinces Wallonnes.

Pour n'en citer que quelques unes, la création d'un service technique en soutien aux agriculteurs dans les projets à l'innovation, le soutien à la vente de produits locaux dans les établissements scolaires, les établissements de soins...

En tant que citoyens et consommateurs, nous devons apporter notre contribution à une agriculture et horticulture viables qui puissent garantir la production d'aliments sains, durables et de qualité, produits qui, dans notre province, sont en quantité suffisante et proposés à un prix raisonnable.

C'est à cette condition que nous pourrions apporter notre aide aux agriculteurs et gagner en indépendance par rapport à des décisions qui parfois nous dépassent.

Je vous remercie pour votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. Je passe la parole à M. Jean-Claude JADOT. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. JADOT, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Madame et Messieurs les Députés, Madame la Greffière, Chers Collègues.

En parcourant le rapport d'activités relatif à l'Agriculture, j'ai constaté, une fois de plus avec plaisir, que l'aide apportée par les Services Agricoles de notre Province était dans bien des cas bien efficace et ce, dans divers domaines.

Un de ceux-ci m'a particulièrement interpellé. Il s'agit des conseils donnés en matière d'une utilisation plus parcimonieuse des différents produits phytosanitaires dans les exploitations

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

agricoles.

Que ces exploitations soient biologiques ou traditionnelles m'importe d'ailleurs peu car on oublie souvent que pour les agriculteurs, utiliser ces produits engendre un coût certain et dans une période de crise telle que nous connaissons, le secteur agricole a tout intérêt à diminuer au maximum ces intrants.

Je dirais donc à nos Services : continuez, vous êtes sur la bonne voie afin d'aider efficacement les agriculteurs.

Mais il y a aussi d'autres utilisateurs de ces produits phytos, par exemple les communes.

Celles-ci doivent respecter une législation régionale visant à limiter au maximum leur utilisation notamment en vue de protéger les nappes phréatiques. Or, les Services technique communaux ne connaissent pas nécessairement les différentes techniques afin de réduire drastiquement ces produits phytos. Si depuis deux ou trois ans, certaines d'entre-elles se sont équipées de moyens techniques alternatifs comme les brosses mécaniques ou les désherbeurs thermiques, ceux-ci ont prouvé leurs limites au niveau des résultats obtenus.

Parallèlement, vous n'êtes pas sans savoir que la Région présente actuellement aux communes et aux citoyens un plan de réduction des pesticides. Si celles-ci sont conscientes des enjeux environnementaux, elles sont également confrontées aux citoyens qui assimilent les adventices au sentiment de non propreté.

A l'heure où il est demandé à nos communes d'intégrer une gestion différenciée des espaces publics, nos Services provinciaux peuvent fournir d'excellents conseils pour nos communes voir assurer leur formation.

Dans ce domaine, le slogan de la Province, l'Amie des Communes, peut une nouvelle fois s'avérer pertinent.

Je vous propose donc, Monsieur le Député, d'étudier la possibilité d'organiser par nos Services Agricoles, des séances d'informations techniques pour les différentes communes en matière de gestion différenciée de leurs espaces publics.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

Je vous remercie de votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial.

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ? Personne. Monsieur le Député, vous répondrez jeudi ?

M. MEUREAU, Député provincial (de son bancs).- Monsieur le Président, si vous le permettez, je répondrai globalement jeudi à la série de questions qui me seront posées aujourd'hui.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

Document 12-13/RA/03 : Rapport d'activité 2012 concernant « L'Education physique et les Sports ».

M. LE PRESIDENT.- Point 23 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « L'Education physique et les Sports ».

J'ai déjà pris note des intervenants pour ce jour, à savoir M. André STEIN et M. Jean-Marie VALKENERS.

Y a-t-il des demandes d'interventions ? Personne. Je donne donc la parole à M. STEIN. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. STEIN, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Chers Collègues.

La question que je vais poser aujourd'hui porte à en majorité sur les activités de l'Académie des Sports.

La mise en place de l'Académie des Sports date déjà de janvier 2010, le temps passe vite, trois ans donc, déjà, d'activités.

Lorsqu'on examine le rapport d'activités à ce sujet, qui a été établi par le Service des Sports, on constate à travers les informations et les statistiques, qu'on peut dire que ces activités ont déjà acquis un rythme de croisière.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

En effet, chaque année on constate une fréquentation supérieure et les disciplines proposées ont augmenté depuis janvier 2010.

Cependant, et si je me souviens bien, au début quand on a mis en place cette Académie, on avait une ambition qui dépasse peut être le constat pourtant encourageant qu'on fait aujourd'hui.

Alors, Monsieur le Député vous avez maintenant en charge cet important programme d'activités qui est aussi un axe important de la politique sportive dans notre province, et je voulais vous demander si vous comptiez, au cours de la législature qui s'ouvre, prendre des mesures pour tenter d'amener un autre public ou plus de publics vers ces activités et un public qui n'aurait pas été jusqu'à présent sensibilisé à l'intérêt de ces pratiques sportives.

D'avance, je vous remercie pour vos réponses.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. Je donne à présent la parole à M. VALKENERS. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. VALKENERS, Conseiller provincial (à la tribune).- Monsieur le Député provincial, Chers Collègues.

J'abonderai dans le même sens que mon ami, Monsieur STEIN, pour vous demander, Monsieur le Député, par rapport à la Déclaration de politique générale du Collège provincial pour les années 2012 - 2018 qui prévoit, dans son volet « Sports » de mener à bien une politique sportive qui s'organise désormais autour de six grands vecteurs de développement, dont notamment le perfectionnement sportif.

Dans ce créneau, il est prévu que la Province de Liège veille à accentuer ses programmes de perfectionnement destinés aux jeunes sportifs qui sont naturellement motivés et désireux d'apprendre.

Le but est évident, c'est les aider à atteindre un niveau de performance et ce, naturellement, en complément avec la pratique qu'ils ont dans leur club respectif.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

A cette fin, il est envisagé de créer différents pools de perfectionnement dans toute une série de sports, notamment la gymnastique, les sports de ballons (football, handball, basket-ball) athlétisme, cyclisme et tennis de table ou encore pour le sport adapté, notamment le handifoot.

Je vous demande simplement si vous pourriez nous informer à ce propos et nous préciser quelle sera la méthodologie qui sera mise en place dans ce domaine. Merci.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller. Y a-t-il d'autres demandes d'interventions ? Il n'y en a pas donc, comme Monsieur MEUREAU l'a dit, il répondra jeudi sur l'ensemble des points.

Document 12-13/RA/11 : Rapport d'activités 2012 concernant « Le Département des Systèmes d'Information ».

M. LE PRESIDENT.- Point 24 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « Le Département des Systèmes d'Information ».

Ce dossier a été ouvert hier. Nous poursuivons la discussion générale. Y a-t-il des demandes d'interventions ? Personne.

Il n'y a aucune demande d'intervention donc, le Conseil a pris connaissance du rapport d'activités concernant « Le Département des Systèmes d'Information ».

Document 12-13/RA/15 : Rapport d'activité 2012 concernant le « Service de gestion des Ressources humaines ».

M. LE PRESIDENT.- Point 25 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant le « Service de gestion des Ressources humaines ».

Ce dossier a été ouvert hier. Nous poursuivons la discussion générale. Y a-t-il des demandes d'interventions ? Personne.

Il n'y a aucune demande d'intervention donc, le Conseil a pris connaissance du rapport d'activités concernant le « Service

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

de Gestion des Ressources humaines ».

Document 12-13/RA/17 : Rapport d'activités 2012 concernant « Les Sanctions administratives communales ».

M. LE PRESIDENT.- Point 26 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « Les Sanctions administratives communales ».

Ce dossier a été ouvert hier. Nous poursuivons la discussion générale. Y a-t-il des demandes d'interventions ? Personne.

Il n'y a aucune demande d'intervention donc, le Conseil a pris connaissance du rapport d'activités concernant « Les Sanctions administratives communales ».

Document 12-13/RA/18 : Rapport d'activité 2012 concernant la « Cellule Management et Organisation ».

M. LE PRESIDENT.- Point 27 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant la « Cellule Management et Organisation ».

Ce dossier a été ouvert hier. Nous poursuivons la discussion générale. Y a-t-il des demandes d'interventions ? Personne.

Il n'y a aucune demande d'intervention donc, le Conseil a pris connaissance du rapport d'activités concernant la « Cellule Management et Organisation ».

Document 12-13/RA/09 : rapport d'activités 2012 concernant « L'Enseignement ».

M. LE PRESIDENT.- Point 9 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « L'Enseignement ».

Ce dossier a été ouvert hier. Sans intervention hier, je prends note des intervenants pour ce jour. J'ai déjà inscrit M. DEFAYS, Mme SOHET, Mme MICHAUX, Mme DERSELLE, Mme BRODURE et M. MESTREZ.

Y a-t-il d'autres demandes d'interventions sur l'Enseignement ? Personne. Je donne la parole à M. DEFAYS pour

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

commencer. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. DEFAYS, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Monsieur le Député - Président, Chers Collègues.

Comme vous le savez, le groupe des Conseillers provinciaux CDH-CSP intervient depuis déjà de nombreuses années en faveur de l'Enseignement qualifiant.

En 2006, le groupe CDH-CSP avait proposé la création d'un Technitruck. Conquis pas cette idée, vous l'avez concrétisée et le Technitruck, cet outil de présentation des études techniques et professionnelles sillonne depuis lors, la province de Liège et rencontre un vif succès, jusqu'à Paris d'ailleurs.

Le monde du travail cherche de la main d'œuvre formée et qualifiée et éprouve encore aujourd'hui des difficultés à en trouver.

Le chemin qui reste à parcourir pour valoriser les métiers techniques et professionnels auprès du public, des parents et des jeunes est encore long.

En novembre dernier, lors de la session budgétaire, nous avons demandé qu'un Festival des Métiers Techniques soit créé. Initiative pour laquelle vous aviez manifesté un certain intérêt.

Créer des rencontres entre les jeunes à la recherche d'une orientation ou d'un emploi, avec d'autres jeunes qui ont déjà choisi eux leur métier pour créer une dynamique, découvrir un métier manuel, découvrir une passion, tel était l'objectif de notre proposition.

Depuis 2009, la Province de Liège mène l'opération « Portes ouvertes sur les métiers techniques » afin de présenter aux élèves de 5^{ème} et 6^{ème} primaire et, depuis peu, à leurs parents, une approche ludique et attrayante des métiers techniques grâce à un mini-village composé de stands animés par les élèves et les professeurs des établissements provinciaux d'enseignement secondaire.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

Nous saluons bien entendu cette initiative que vous souhaitez développer en collaboration avec les communes.

A cet égard, pourriez-vous, Monsieur le Député - Président, nous fournir davantage d'informations ?

Afin de donner plus d'impact aux mini-villages et de rencontrer notre proposition, notre groupe propose que les élèves de l'enseignement qualifiant, accompagnés de leurs enseignants et d'anciens élèves actifs dans leur métier technique comme salarié ou comme indépendant, aillent à la rencontre du public, des parents et des élèves, non seulement intra-muros mais aussi en extra-muros.

Quand ? A l'occasion d'événements drainant un nombre important de visiteurs sur le territoire de la province ou dans le cadre d'un festival spécialement créé pour ces jeunes qui ont de l'or dans les mains et qui doivent le montrer. Cela existe en France, nous vous l'avions signalé, et pourquoi donc pas en Wallonie et particulièrement en province de Liège.

Les Conseillers provinciaux CDH-CSP font le pari que, pendant ces rencontres, des passions pourront naître et donner des vies professionnelles riches et porteuses d'équilibre.

Pouvons-nous, Monsieur le Député - Président, vous inciter à partager cette ambition ? Merci bien.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. Je donne maintenant la parole à Mme SOHET. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme SOHET, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Chers Collègues.

L'analyse de la page 37 du rapport d'activités de l'Enseignement me fait comprendre que la population de l'Ecole polytechnique de Huy est de 326 élèves en 2012-2013.

La norme de maintien d'un établissement secondaire étant de 400 élèves, je suppose que cet établissement est en « maintien ».

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

Notre Conseil provincial et plus particulièrement notre première Commission ne devraient-ils pas mettre les bouchées doubles afin que cet établissement retrouve, dès que possible, la norme de maintien de 400 élèves ? Je vous remercie de votre bonne attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale. Je donne maintenant la parole à Mme MICHAUX. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme MICHAUX, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Chers Collègues.

Dans une semaine, Monsieur le Député - Président, nous partons pour Mauthausen avec notre délégation qui va accompagner les élèves qui se sont portés volontaires au niveau de leurs écoles, de toute la province et tous réseaux confondus, donc, nous partons en voyage la semaine prochaine pour 4 jours.

Depuis l'initiative portée par Monsieur BRUSSON auquel je veux rendre hommage encore aujourd'hui, le voyage a évolué. Les délégations ont évolué également. Depuis quelques années maintenant, afin d'aboutir à notre objectif qui est de faire des passeurs de mémoire de nos élèves et des élèves qui nous accompagnent, nous avons mis en place des retrouvailles avec une présentation des travaux que les élèves vont présenter à leurs condisciples dans les écoles.

Vous aviez assisté à quelques unes de ces séances et l'année dernière, vous étiez bien d'accord pour reconnaître avec nous que les travaux étaient de qualité, bien sûr ceux qui ont été présentés par les élèves.

Nous évoluons encore dans notre participation et dans notre organisation car nous voudrions mettre en place une structure, une cellule qui pourrait accompagner ces élèves et les aider à présenter leurs travaux et à présenter bien sûr ce qui est nécessaire au niveau de la démocratie, à l'heure actuelle, je crois que ce n'est pas inutile, mais je pense que ces élèves qui font l'effort de présenter les travaux auraient peut être besoin d'un petit coup de pouce, tout à fait officiel, alors je vous demande : serait-il possible que les élèves viennent présenter

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

leurs travaux ici, au Conseil, afin que tous mes collègues puissent profiter de ce que les élèves viennent présenter et devront présenter dans leurs écoles pour en faire profiter leurs condisciples ? Alors, je vous demande, est-il possible, par exemple à une date clé, par exemple en novembre ou à un Conseil, de les faire venir et de présenter leurs travaux ici avant d'aller les présenter dans leurs écoles, je pense que ce serait une bonne chose et je pense que ça ferait plaisir à tout le monde ici.

Voilà, c'est ma question que je vous pose Monsieur le Député - Président. Merci.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale. Je donne la parole à Mme DERSELLE. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme DERSELLE, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Chers Collègues.

En prévision de la rentrée de septembre 2012, notre Conseil provincial avait approuvé la création de 9 nouvelles options dans l'enseignement secondaire provincial de plein exercice et la création de 6 nouvelles options dans l'enseignement secondaire provincial en alternance.

Pourriez-vous, Monsieur le Député provincial - Président, nous indiquer le suivi de notre décision. Les 15 nouvelles options ont-elles bien été ouvertes et si ce n'était pas le cas pour certaines de ces options, ne devrait-on pas engager une nouvelle programmation pour septembre 2013 ?

Voilà, avec mes remerciements pour la réponse que vous voudrez bien me donner.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère. Je donne la parole à Mme BRODURE. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme BRODURE, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

Monsieur le Député - Président. Le 4 mai 2012, a été inauguré le bateau école « Province de Liège I et II ». Un très bel outil qui fait la fierté de notre Province qui a investi plus de 2.500.000 € en fonds propres.

Pourriez-vous nous dresser le bilan des inscriptions tant en ce qui concerne les formations initiales des bateliers comme par exemple les matelots capitaines que pour les formations continuées organisées par le CEFA de l'Ecole Polytechnique de Huy, que l'Institut Provincial de l'Enseignement de Promotion Sociale de Huy-Waremme.

Je vous remercie pour la réponse qui sera apportée à ma question.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale. Je donne la parole à M. MESTREZ. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. MESTREZ, Conseiller provincial (à la tribune).- Monsieur le Président, Chers Collègues du Conseil et du Collège, Madame la Greffière.

L'Ecole du Feu compte aujourd'hui 306 cadets. Ces chiffres sont particulièrement encourageants quand on sait qu'il s'agit d'une initiative qui a été prise il y a 5 ans seulement.

Certains brevetés, après 3 ans, de l'Ecole des Cadets du Feu souhaitent prolonger leur formation en s'inscrivant ensuite à l'Ecole du Feu de notre Province.

Vu l'expérience acquise, nos jeunes Cadets brevetés bénéficient-ils de certaines dispenses lorsqu'ils entrent dans la grande Ecole du Feu ? Je vous remercie pour la réponse que vous apporterez à ma demande.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller. Y a-t-il d'autres demandes d'interventions ? Personne. Monsieur le Député provincial - Président, vous répondrez demain ?

M. GILLES, Député provincial - Président (de son banc).- C'est pareil, je répondrai demain aussi. Le dossier est clôturé aujourd'hui ? Oui, donc je répondrai demain.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

M. LE PRESIDENT.- C'est parfait. Merci.

Document 12-13/RA/08 : rapport d'activités 2012 concernant « L'Enseignement ».

M. LE PRESIDENT. - Point 10 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « La Formation et les Centres PMS et PSE ».

Ce dossier a été ouvert hier. Sans intervention hier, je prends note des intervenants pour ce jour. J'ai inscrit Mme JADIN.

Y a-t-il d'autres demandes d'interventions ? Personne. Je donne la parole à Mme JADIN. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale.

Mme JADIN, Conseillère provinciale (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Madame la Greffière, Madame la Députée, Messieurs les Députés, Chers Collègues.

J'aimerais pouvoir poser une question à Monsieur le Député - Président André GILLES.

J'ai pu prendre connaissance du rapport d'activité la formation et les centres PMS et PSE.

A cette occasion, un point a particulièrement retenu mon attention, il s'agit, un peu comme mon collègue MESTREZ, de l'Ecole du Feu et des Cadets.

Les Services d'incendie du Royaume sont classés en 4 catégories. En ce qui concerne la Province de Liège, il existe 26 Services d'incendie qui se composent de pompiers professionnels et de volontaires.

Sachant que l'Ecole du Feu se charge des formations adaptées aux besoins spécifiques des Services d'incendie francophones et germanophones et connaissant les difficultés antérieures de trouver des formateurs germanophones et, notamment, liées à l'intervention de plusieurs protagonistes tel que le SPF INTERIEUR, j'aimerais savoir, Monsieur le Député - Président, si le problème a, entre-temps été résolu, donc si vous avez trouvé

des formateurs germanophones et, le cas échéant, quelles sont les mesures entreprises par la Province de Liège afin de remédier au problème.

Je vous remercie pour votre attention et pour la réponse que vous voudrez bien m'apporter.

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale. Y a-t-il d'autres demandes d'interventions ? Personne. Je clos la discussion. Monsieur le Député - Président, pour la réponse, demain aussi ? Merci.

Document 12-13/RA/13 : rapport d'activités 2012 concernant « Les Grands Evénements ».

M. LE PRESIDENT.- Point 11 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « Les Grands Evénements ».

Ce dossier a été ouvert hier. Nous poursuivons la discussion générale. J'ai déjà pris note des intervenants pour ce jour, à savoir M. José SPITS.

Y a-t-il des demandes d'interventions ? Personne. Je donne donc la parole à M. SPITS. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. SPITS, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Monsieur le Député - Président, Madame la Greffière, Mesdames, Messieurs, Chers Collègues.

Au fait, mon intervention, je la fais dans le cadre de l'ouverture du dossier « Grands Evénements » mais elle est transversale donc, elle aurait pu aussi bien se faire en « Culture », en « Santé », voire en « Jeunesse ».

Donc, le Collège provincial alloue des subsides d'importances différentes évidemment aux associations représentants différents secteurs afin de leur permettre de mener à bien des activités qui correspondent à leurs missions.

A titre d'exemple, je prends quelque chose que je connais un peu puisque ça se passe sur ma commune, notamment Bel'zik Festival

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

s'est vu octroyé par la Province en 2012 des subsides issus de 5 départements provinciaux pour un montant global de 17.500 €, si j'ai bien lu et bien épiluché les différents dossiers.

On peut évidemment penser que ces subsides ont été utilisés à mon escient.

Le Collège provincial aide également les associations à l'occasion d'événements qu'elles organisent via une aide logistique, notamment en prêt de matériel et en mise à disposition de personnel. Donc, mon groupe demande que ce type d'aide face dorénavant l'objet d'une valorisation financière.

En outre, le groupe des Conseillers provinciaux CDH-CSP demande au Collège provincial à ce que le Conseil provincial puisse disposer semestriellement, par exemple, de la liste de toutes les associations qui ont perçu des aides, que ce soit sous forme de subside, d'aide logistique ou de mise à disposition de personnel, avec leur valorisation ainsi que les missions y poursuivies.

Il est évident que notre intervention ne vise pas les associations qui sont soumises à un contrat de gestion.

Si vous souhaitez un éclairage sur la procédure à mettre en œuvre pour rencontrer notre légitime demande, je peux tout simplement vous communiquer les détails de la procédure que j'avais mis moi-même en place en tant que Bourgmestre depuis un an et demi à la Ville de Herve quand j'y étais.

Je vous remercie en tout cas de votre attention.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller. Y a-t-il d'autres interventions ? Personne. Monsieur le Député - Président, on globalisera toutes les réponses ? Merci.

Document 12-13/RA/14 : rapport d'activités 2012 concernant « La Communication, le Protocole et les Relations extérieures ».

M. LE PRESIDENT.- Point 12 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « La Communication, le Protocole et les Relations extérieures ».

Ce dossier a été ouvert hier. Nous poursuivons la discussion générale.

Y a-t-il des demandes d'interventions ? Personne. Le Conseil a pris connaissance du rapport d'activités concernant « La Communication, le Protocole et les Relations extérieures ».

Document 12-13/RA/09 : rapport d'activités 2012 concernant les « Infrastructures et Environnement ».

M. LE PRESIDENT.- Point 13 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant les « Infrastructures et Environnement ».

Ce document a été soumis à l'examen de la deuxième Commission et ayant soulevé des questions, j'invite le rapporteur M. JADOT à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. JADOT, rapporteur (à la tribune).- La deuxième Commission a examiné le rapport d'activités des Services « Infrastructures et Environnement ».

Le premier axe de la présentation est consacré à la supracommunalité. Différentes actions ont en effet été poursuivies par les Services sur cette base : signature d'accords de coopération avec la CILE et différentes communes, marché conjoint gaz-électricité-mazout ; sels de déneigement avec la participation de 67 communes ; cadastre des voiries et des cours d'eau ; digitalisation de l'atlas des chemins vicinaux.

Le deuxième axe de développement des Services porte sur le développement territorial durable. Relevons l'octroi de primes à l'installation de chauffe-eau solaire ; la politique de covoiturage, avec le soutien à la construction de parkings relais (54 sites sont pour l'instant retenus) ; les actions menées dans le cadre de la diminution des consommations énergétiques ; l'entretien durable des cours d'eau et la prise en considération des critères environnementaux sociaux et éthiques dans le cadre des marchés publics provinciaux.

Le troisième axe de présentation porte sur le Service

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

Technique Provincial, qui a géré un budget de l'ordre de 6,9 millions d'euros. Les réalisations des départements techniques, gestion des cours d'eau, développement durable, Service d'analyse des milieux intérieurs et Régie des bâtiments ont été exposés.

Une attention particulière a été consacrée aux importantes opérations de rénovation des bâtiments provinciaux, comme l'immeuble Charlemagne, sur lequel une étude thermographique a pu être réalisée au départ d'un nouvel instrument acquis par les Services provinciaux. Ont également été épinglés les travaux réalisés au Château de Jehay, à la Maison de la Formation à Seraing, au Domaine de Wégimont ou encore à Naimette-Xhovémont.

Au terme de cette présentation, différentes questions ont été posées. La première a porté sur l'appareil thermographique et son éventuelle mise à la disposition des communes. Il a été répondu qu'une telle mise à la disposition allait être envisagée, mais que l'appareil venait tout juste d'être acquis. Pour le surplus, il a été rappelé qu'il n'était pas non plus interdit à la Région Wallonne de s'inspirer des initiatives provinciales pour mieux soutenir les communes, notamment dans cette matière.

La deuxième question a porté sur la planification de la réalisation des parkings de covoiturage et de la digitalisation de l'atlas des chemins vicinaux. S'agissant des parkings, il a été répondu qu'une dizaine de projets étaient finalisés et que la liste de ceux-ci serait communiquée. S'agissant de l'atlas, il est difficile de donner une date à laquelle le travail sera terminé, car il s'agit d'une œuvre très technique et très minutieuse qui dépend, pour chaque carte, de nombreux aléas.

La troisième question a porté sur l'état du stock de sel de déneigement. Il s'avère que 76 % du stock a été consommé sur une quantité totale de 23.000 tonnes au 1^{er} novembre 2012. Quant aux communes qui ne participent pas à l'opération, les raisons varient au cas par cas (contrats distincts, éloignement...).

La quatrième question a porté sur le devenir des immeubles affectés à des résidences de fonction sur le site de Lierneux. Il a été répondu que ces immeubles avaient été cédés, avec les autres immeubles, à ISOCL.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

Une cinquième question est revenue sur l'atlas des chemins vicinaux et sur le fait que les 11 communes de l'Est de la Belgique ne sont pas couvertes par l'atlas actuel. La raison est que ces 11 communes appartenaient à la Prusse lorsque l'atlas a été réalisé. Un projet de décret actuellement en cours d'élaboration à la Région Wallonne devrait aider à pallier cette carence.

Enfin, une question a été posée sur l'utilisation du système récemment inauguré d'éclairage intelligent des zonings de la SPI dans les parkings de dissuasion initiés dans le cadre de la politique de covoiturage. Il a été répondu que la première intégration de ce système qui permet une diminution de la consommation de 80 % a été faite au hall de stockage de sel. Quand aux parkings de covoiturage, un dossier a effectivement été élaboré et de premières offres sont demandées pour y intégrer ce système d'éclairage intelligent.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial.

J'ouvre la discussion générale. Y a-t-il des demandes d'interventions pour aujourd'hui ? M. GERARD. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. GERARD, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

Un rapport très intéressant et complet, à première vue, je ne vais pas tout revisiter, n'ayez crainte.

De la thermographie à l'aide aux CPAS, en passant par la prise en charge de missions d'assistance technique, la Province fait offre de services.

Comment ? Dans quelle mesure ? A la lecture du rapport, je pense que nous sommes en droit de nous poser quelques questions.

Non pas sur le travail des Services provinciaux, qu'il est bon de souligner positivement mais plutôt sur la méthode et les objectifs.

Par exemple, en page 217 du rapport, au point C.3.5, vous

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

nous exposez les missions d'assistance technique. Un paragraphe fort important me semble-t-il dans la relation avec les communes et la supracommunalité, surtout quand on connaît la situation financière désastreuse de nos communes et CPAS et les défis qui se posent à eux.

Le volet de missions d'assistance technique dans le cadre d'architecte-conseil ou auteur de projets, mais aussi suivis de travaux, ne me semblent pourtant pas représenter le gros du travail qui fait plutôt penser, à la lecture du rapport, sans en nier l'intérêt, à une équipe de manutentionnaires pour le montage et le démontage de chapiteaux. Dommage.

A la lecture de l'intitulé, on aurait tendance à imaginer également autre chose en termes de soutiens aux pouvoirs locaux de la part de la Province, l'amie des Communes.

En agriculture, cela se passe également mais ce n'est pas l'objet ici donc, si les responsables communaux, en l'occurrence, font plutôt appel à des auteurs de projets privés plutôt qu'aux Services provinciaux, il est peut être temps de se poser des questions sur les raisons qui motivent ce choix.

Je préfère personnellement penser que cette situation est liée au fait de la méconnaissance de l'offre de services par les pouvoirs locaux.

Je vous remercie en tout cas des explications que vous nous apporterez, même s'ils seront accompagnés de l'habituel agacement mais je vous écouterai avec beaucoup d'attention.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller.

Y a-t-il d'autres demandes d'interventions pour aujourd'hui ? Personne. Je signale que le dossier restera ouvert demain et que la réponse évidemment du Député provincial sera pour jeudi.

Document 12-13/RA/10 : rapport d'activités 2012 concernant « La Santé publique et la Qualité de la Vie ».

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

M. LE PRESIDENT.- Point 14 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « La Santé publique et la Qualité de la Vie ».

Ce document a été soumis à l'examen de la deuxième Commission et ayant soulevé des questions, j'invite le rapporteur M. Luc LEJEUNE à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. LEJEUNE, rapporteur (à la tribune).- Mesdames, Messieurs, Chers Collègues.

Une première remarque est émise par un Commissaire. Il insiste sur la redéfinition par le Collège provincial d'un projet pour Lierneux en matière d'amélioration et d'intensification des soins ambulatoires et il précise que c'est grâce à ce nouveau projet que l'établissement a été pérennisé sur cette base.

Un autre Commissaire pose ensuite la question de savoir si, dans le cadre de la Médecine du contrôle, il existe un suivi pour la psychologie du burn-out. La réponse qui lui est apportée est que c'est en fait la médecine du travail qui est compétente pour cette problématique. En Faculté de médecine, à l'Université de Liège, il y a des personnes ressources pour la gestion de cette problématique.

Enfin, le même Commissaire demande une visite du bus Sex'Etera. Il lui est répondu par l'affirmative. Le planning est à fixer.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial.

J'ouvre la discussion générale. Y a-t-il des demandes d'interventions pour aujourd'hui ? Personne. Le dossier restera ouvert demain.

Document 12-13/RA/02 : rapport d'activités 2012 concernant « La Culture ».

M. LE PRESIDENT.- Point 15 de l'ordre du jour, rapport

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

d'activités 2012 concernant « La Communication, le Protocole et les Relations extérieures ».

Ce document a été soumis à l'examen de la deuxième Commission. Ce document n'a soulevé aucune remarque ni aucune question.

Y a-t-il des demandes d'interventions aujourd'hui ? Personne. Des inscriptions pour demain ? Le dossier restera donc ouvert.

Document 12-13/RA/02 : rapport d'activités 2012 concernant « La Culture ».

M. LE PRESIDENT.- Point 16 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « La Culture ».

Ce document a été soumis à l'examen de la troisième Commission. Ce document ayant soulevé des questions, j'invite le rapporteur Mme Valérie DERSELLE à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Madame la Conseillère provinciale. C'est souvent Mme DERSELLE pour le rapport des Commissions.

Mme DERSELLE, rapporteur (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Mes Chers Collègues.

Votre troisième Commission s'est réunie le 14 mars en soirée au Musée de la Vie Wallonne. Je vais donc vous rendre compte de la partie « Culture ».

Les pièces suivantes ont été mises à notre disposition, il s'agit d'une part du document n° 12-13/RA/02 qui est le rapport d'activités « Culture » et d'autre part, le diaporama PDF illustrant la présentation de Monsieur le Directeur général pour l'Administration.

Votre Commission a pris connaissance du rapport d'activités. Elle s'est déroulée en 4 temps, d'abord la présentation du rapport d'activités par l'Administration, ensuite les questions des Commissaires et les réponses qui sont apportées. Après, un commentaire de Monsieur le Député et enfin, la conclusion.

Pour commencer, Monsieur le Directeur général a brossé le

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

bilan de l'année écoulée pour son département. Il a particulièrement mis l'accent sur l'aspect Culture dont il est question ici, l'aspect Jeunesse et Musée. La thématique des bibliothèques quant à elle, a été abordée le 26 février lors d'une précédente Commission aux Chiroux, si bien que les bibliothèques ne sont pas évoquées dans sa présentation.

Une seule question a été posée par un Commissaire, cette question porte sur la partie numéro 4 du rapport d'activités, de la page 221 à 271, à propos du tableau général des subsides octroyés par le Service « Culture ».

Ce tableau classe ces subsides par périodicité, à savoir les subsides mensuels, trimestriels, annuels etc.

Un Commissaire voudrait dont avoir à sa disposition le même récapitulatif mais classé par association bénéficiaire.

La réponse qui lui a été faite compte deux parties : d'une part l'Administration rappelle qu'elle n'a pas la main sur les tableaux qui lui sont fournis tel quels par l'Administration centrale.

Ensuite, Monsieur le Député s'engage à interroger l'Administration centrale directement afin de leur demander l'opérer le classement par associations et non plus par subsides.

De la même façon, Monsieur le Député tiendra les Commissions informés du suivi de sa démarche.

Dans un troisième temps donc, Monsieur le Député rappelle que l'objet d'une telle Commission est aussi la découverte du Musée de la Vie Wallonne.

A ce titre, il renouvelle son invitation à l'ensemble des Commissaires au vernissage de l'exposition « Crimes de sang, une exposition pour la vie ».

Pour terminer, Monsieur le Président, et pour conclure mes Chers Collègues, votre troisième Commission a donc bien pris connaissance du rapport d'activités « Culture ». Je vous remercie.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Conseillère provinciale.

J'ouvre la discussion générale. Y a-t-il des demandes d'interventions pour aujourd'hui ? Personne. Y en a-t-il pour demain ? Personne. Je rappelle que le dossier sera ouvert demain début de séance.

Document 12-13/RA/17 : rapport d'activités 2012 concernant « La Jeunesse ».

M. LE PRESIDENT.- Point 17 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « La Jeunesse ».

Ce document a été soumis à l'examen de la troisième Commission et ayant soulevé des questions, j'invite le rapporteur Mme DERSELLE à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial. Vous travaillez beaucoup Madame DERSELLE.

Mme DERSELLE, rapporteur (de son banc).- Monsieur le Président, je ne l'ai pas préparé et donc, je n'ai rien avec moi !

M. MOTTARD, Député provincial (de son banc).- Il y a eu des questions similaires à celles sur le rapport d'activités relatif à la « Culture », notamment sur les conditions de prêt de matériel et des questions sur l'hébergement, notamment par Monsieur PIRMOLIN, qui a reçu les réponses.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Député provincial.

Bien, sur ces informations complémentaires, on va ouvrir la discussion générale. Y a-t-il des demandes d'interventions pour aujourd'hui ? Ne vous bousculez pas, le match est à 20H45' donc, il n'y a pas de souci... Y a-t-il des demandes d'interventions pour demain ? Personne. Le dossier restera ouvert et vous pourrez poser vos questions demain.

Document 12-13/RA/06 : rapport d'activités 2012 concernant « Le logement ».

M. LE PRESIDENT.- Point 18 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « Le logement ».

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

Ce document a été soumis à l'examen de la troisième Commission. Ce document n'a soulevé aucune remarque ni aucune question en Commission.

J'ouvre la discussion générale. Qui souhaite intervenir aujourd'hui ? Personne. Peut être demain ? Personne. Le dossier restera ouvert demain.

Document 12-13/RA/12 : rapport d'activités 2012 concernant « Le Tourisme ».

M. LE PRESIDENT.- Point 19 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « Le Tourisme ».

Ce document a été soumis à l'examen de la troisième Commission. Ce document ayant soulevé des questions, j'invite le rapporteur M. Jean-Claude JADOT à nous en faire connaître les conclusions. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. JADOT, rapporteur (à la tribune).- Voilà Monsieur le Président.

Après avoir entendu le rapport d'activités relatif au Tourisme, un Conseiller pose une question relative au Château de Harzé.

En effet, le secteur hôtelier d'Aywaille n'est pas enchanté de constater que sur un site de réservation d'hôtel, le Château de Harzé a fait la promotion de nuitées à des prix dits sacrifiés.

Le membre de notre Commission se demande si c'est bien le rôle de la Province de pratiquer des prix cassés qui concurrencent les hôtels locaux.

A cette demande, il est répondu qu'il s'agissait d'une opération ponctuelle car le Château doit, lui aussi, tourner. Il est également spécifié que l'hôtel fait vivre les habitants d'Aywaille tout comme les hôtels privés.

Néanmoins, le créneau principal du Château se situe dans l'organisation de réceptions et de séminaires. Il est également

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

précisé qu'il existe une collaboration avec les différents hôtels de la région.

Un second membre de notre Commission se demande ce qu'est le festival PZR. Il lui est répondu qu'il s'agit d'une journée destinée aux enfants âgés entre 7 et 12 ans, pendant les jours blancs de fin juin. Des concerts et des activités ludiques sont organisés pendant toute une journée au Domaine de Wégimont.

Aucune autre question n'ayant été posée, nous avons clôturé notre Commission.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial.

J'ouvre la discussion générale sur le rapport d'activités « Tourisme ». Y a-t-il des demandes d'interventions aujourd'hui ? Monsieur CULOT. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. CULOT, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Chers Collègues. Monsieur le Député.

M. MOTTARD, Député provincial (de son banc).- Monsieur CULOT.

(Rires)

M. CULOT, Conseiller provincial (à la tribune).- Vous voyez, on est poli dans la majorité.

M. LE PRESIDENT.- Nous sommes tous polis au niveau du Conseil en tout cas !

M. CULOT, Conseiller provincial (à la tribune).- Nous sommes tous polis, on s'aime tous...

J'étais un peu en retard, vous l'aurez remarqué, et rentrant...

M. DRION, Conseiller provincial (de son banc).- Le Conseil communal de Seraing a duré plus longtemps que prévu !

(Rires)

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

M. CULOT, Conseiller provincial (à la tribune).- Vous savez, nous y débattons beaucoup et longtemps, avec sidérurgistes ou sans, cela dépend, hier c'était sans. Mais il y avait quand même quelques syndicalistes du TEC, vous voyez, ça change.

Bon, je reviens au fait, c'était pour vous divertir.

Je disais que j'étais un peu en retard et rentrant à Liège en empruntant la E40, je me posais une question en matière de tourisme que je m'étais déjà posée à plusieurs reprises et que je peux scinder en trois sous-questions.

La première c'est de savoir si au fond, il existe ou il a existé des rapports entre les différentes Fédérations du Tourisme de Belgique et singulièrement avec les Fédérations du Tourisme entourant la province de Liège, je ne parle pas du cadre de l'Eurégio mais vraiment du cadre Belgo-Belge.

La deuxième sous-question c'est l'existence de flux de touristes entre différentes provinces de Belgique et l'éventuelle manière que l'on pourrait avoir pour accentuer celui-ci.

Je pense qu'au-delà des voyages que l'on peut faire avec beaucoup de plaisir dans les pays limitrophes, il y a peut être à développer encore davantage des flux ou des échanges de touristes entre les différentes provinces, nous avons du patrimoine, des espaces naturels à visiter. Il y a par ailleurs, autour de nous, des provinces, je ne sais pas s'il y a beaucoup de choses à visiter au Limbourg mais en tout cas, Flandre orientale, Flandre occidentale, Limbourg également, je ne conteste pas mais il y a peut être un potentiel à développer.

La troisième des sous-questions, elle, concerne tant le tourisme que la formation, c'est l'existence éventuelle de formations notamment en langues, spécifiquement destinées aux professionnels du tourisme, de telle manière à accueillir au mieux nos amis néerlandophones qui viennent rendre visite aux joyaux provinciaux liégeois.

Je vous remercie pour vos réponses.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 MARS 2013

Y a-t-il d'autres demandes d'interventions pour aujourd'hui ? Personne. Peut-être à inscrire pour demain ? Personne. Donc, le dossier restera ouvert demain pour poser vos questions.

Document 12-13/RA/16 : rapport d'activités 2012 concernant « EUREGIO-INTERREG ».

M. LE PRESIDENT.- Point 20 de l'ordre du jour, rapport d'activités 2012 concernant « EUREGIO-INTERREG ».

Ce document a été soumis à l'examen de la troisième Commission. Ce document n'a soulevé aucune remarque ni aucune question en Commission, j'ouvre donc la discussion générale.

Y a-t-il des demandes d'interventions aujourd'hui ? Personne. Y a-t-il des inscriptions pour demain ? Le dossier restera donc ouvert.

Et bien voilà, ceci termine l'ordre du jour d'aujourd'hui. Tous les dossiers sont ouverts donc n'oubliez pas demain de poser des questions puis il y aura les réponses des Députés à partir de demain et jeudi.

VI.- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Aucune réclamation n'ayant été déposée au sujet de la rédaction du procès-verbal de la réunion du 25 mars 2013, je le déclare approuvé.

VII.- Clôture de la réunion

Je déclare close la séance publique de ce jour.

La réunion publique est levée à 16h10.